

APRODEM - L'évaluation des risques et document unique (DU ou DUER)

Validation :

Attestation de formation

Eligibilité :

Aprodem
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

**Les +
de la formation**

Formation courte, complète et concrète
Formation possible APRODEM

Prérequis :

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

Echange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants

Exercices et étude de cas

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Evaluation de fin de stage
- Attestation de présence

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire :

- Rappel des mesures générales de prévention
- Les principes généraux de prévention
- L'obligation d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés
- Les obligations et les sanctions

L'évaluation des risques et le document unique :

- Notions de base : danger, risque, prévention
- La démarche générale
- Les aspects méthodologiques
- Rédaction du document unique

Le document unique comme outil de prévention :

- Elaboration et suivi du plan d'action
- Communication auprès des salariés
- Mise en application par une étude de cas

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise